



ballet
de l'opéra national
du rhin

Accueil Studio
du CCN Ballet de l'Opéra national du Rhin

Nouveau dispositif
2020/2021

Historique

Depuis 2008, nous avons mené une grande politique de mise en réseaux des compagnies coproduites par l'accueil studio du CCN/Ballet de l'OnR et les lieux partenaires de notre territoire. En 2011 nous avons créé une commission consultative qui examine collectivement les demandes. En réunissant plusieurs partenaires culturels autour des demandes de coproduction présentées au CCN/Ballet de l'OnR de Mulhouse, nous avons fait de ce moment un temps d'échange, de partage et de découverte où la proposition chorégraphique en Alsace est au cœur de nos questionnements.

Le dispositif d'Accueil Studio s'affirme aujourd'hui comme un outil supplémentaire pour le développement de l'offre chorégraphique dans la région et pour la mise en place de plusieurs collaborations entre les structures culturelles nationales et internationales.

En 2012, nous avons décidé de valoriser le chemin déjà parcouru, en affirmant notre rôle de pôle de la résidence chorégraphique dans la région. Parallèlement à l'accompagnement des chorégraphes coproduits par ce dispositif, nous favorisons la rencontre de ces derniers avec les danseurs permanents du BOnR mais aussi avec les danseurs de la région par l'ouverture des trainings pro des artistes en résidence. Bruno Bouché, qui a pris la direction du BOnR en janvier 2018, donne plus de visibilité au dispositif et développe l'intégration du dispositif également dans les instances de l'OnR.

La transversalité des artistes des Accueil Studio et des artistes permanents du Ballet permettra également de redéfinir l'identité du BOnR comme un Ballet Européen au XXIème siècle.

Évolution

Riche du parcours déjà effectué avec les artistes et les partenaires du dispositif d'Accueil Studio, le CCN/Ballet de l'OnR décide d'apporter plusieurs changements majeurs dans la sélection et la mise en place des résidences pour les artistes :

- Un changement sur la temporalité de la sélection des demandes
- Un accompagnement plus long et plus fort pour les artistes
- Des partenariats plus affirmés pour valoriser l'appui de notre réseau
- Une attention particulière sur l'étude des demandes et des retours faits aux artistes.

Dans le cadre de la politique territoriale de la danse sur notre territoire, nous avons à cœur de mieux affirmer les partenariats que nous construisons autour du dispositif pour un accompagnement plus juste des artistes.

Nous avons dans notre commission plusieurs cercles qui définissent les possibilités que nous avons de collaborer autour du dispositif d'Accueil Studio.

Cercle 1 : Des structures qui ont le même dispositif d'accompagnement (des CCN ou des CDCN), qui ont la possibilité de nous proposer un artiste à accompagner ensemble, en concertation, sur un principe de cooptation. Dans la commission ils découvriront notre présélection et ils seront force de proposition afin de coconstruire un parcours cohérent pour l'accompagnement des artistes choisis.

Cercle 2 : Des lieux de diffusion déjà reconnus comme partenaires du dispositif (invités par les partenaires du Cercle 1). Ces structures nous accompagnent dans la mise en place d'une politique territoriale qui s'inscrit à long terme, dans une collaboration de confiance.

Cercle 3 : Des lieux de résidence ou de diffusion qui pourraient s'inscrire ponctuellement sur des collaborations autour des artistes retenus, et qui sont également présents dans la commission pour découvrir des propositions à programmer en diffusion sur les saisons suivantes.

Fonctionnement du dispositif

Le dispositif d'Accueil Studio se développe sous deux axes : le partage des outils et un apport financier forfaitaire en coproduction sur la résidence.

Dans la mesure de ses possibilités, le BOnR met un studio à disposition pour le temps de la résidence au Centre Chorégraphique National de Mulhouse. Les résidences sont organisées en concertation avec nos partenaires et, il peut être fait appel à eux pour délocaliser la résidence selon leurs possibilités et les besoins des compagnies. Dans le cadre de cette résidence, des actions de sensibilisation peuvent être organisées et une présentation publique du travail en cours est proposée.

Par ailleurs, le BOnR peut apporter aux compagnies choisies une aide directe en coproduction, ainsi qu'un soutien dans la recherche de nouveaux partenaires grâce au réseau du BOnR.

Sélection des projets

Les demandes doivent être directement au Ballet de l'Opéra national du Rhin par courriel à pnocera@onr.fr, ou par courrier (38, passage du Théâtre BP.81165 68053 Mulhouse Cedex) avec un dossier comprenant : argumentaire, CV du ou des chorégraphe(s), historique de la compagnie, DVD ou lien vidéo de la dernière création, dossier de production, budget et RIB.

Une fiche de renseignements vous sera transmise lors de la réception de la demande. Ce dossier pourra être complété avec tous les éléments d'informations jugés utiles (dossier de presse, DVD d'extraits des précédentes créations ou lien vers les vidéos, site internet etc.). Les demandes seront étudiées jusqu'en février 2020 pour les résidences de la saison 2020/2021.

La sélection des projets s'effectue en deux temps :

- Une première sélection est opérée par la direction artistique et administrative du BOnR, après instruction de la demande et vérification de son éligibilité au dispositif.
- Les projets sélectionnés sont ensuite transmis aux membres de la commission consultative. Ces derniers se réunissent pour donner leur avis, échanger sur les différentes demandes et étudier les collaborations possibles avec les projets sélectionnés. Au vu de ces échanges, le BOnR établit la liste des projets retenus pour une aide au titre de la saison 2020/2021.

Les différents membres de la commission sont libres de s'associer à ces choix et/ou de soutenir l'un ou l'autre des projets qui n'auraient pas été retenus.

Parmi les partenaires fidèles de notre dispositif, nous avons :

- Pôle Sud CDCN Strasbourg
- CCN Franche-Comté Belfort
- CCN Ballet de Lorraine
- Théâtre du Marché aux Grains de Bouxwiller
- La Filature, Scène nationale à Mulhouse

Informations et demande du formulaire de candidature

Contact

Pasquale Nocera

Chargé de Développement des missions du CCN et du BOnR

Tél. : 03 89 45 94 14 - 06 31 27 94 71

Mail : pnocera@onr.fr

Périodes de résidences possibles :
de septembre 2020 à juillet 2021

Date limite de dépôt des dossiers :
clôture le 30 janvier 2020

 **ballet**
de l'opéra national
du rhin